

NB : veuillez utiliser ce bulletin d'inscription et non pas celui que vous avez reçu en novembre dernier, qui comportait des erreurs concernant certains tarifs.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Congrès médical anthroposophique interprofessionnel
Connaissance du corps humain, source de l'activité thérapeutique
du 30 mai au 2 juin 2019
Vacanciel - 13620 CARRY-LE-ROUET

Nom Prénom

Profession

Adresse

Téléphone Mobile

E-mail

Participera au congrès médical anthroposophique interprofessionnel organisé par les associations AFERPA, AMAF, I-DENTITES, IFEMA et SIOA du 30 mai au 2 juin 2019 à Carry-le-Rouet, avec :

Accompagnant(e) :

Nom Prénom

INSCRIPTION AUX ATELIERS (Cocher les cases correspondantes)

Inscription à un atelier unique pour la durée du congrès. Le nombre de places étant limité, l'attribution se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix	3 ^{ème} choix
1 : Botanique (Jean-Georges Barth)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 : Eurythmie (Christian Duchemin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 : Ostéopathie (Patrick Aufrère, Christian Defèche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 : Peinture (Michèle Saidi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 : Soins infirmiers (Viviane Démarais, Sophie Martin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DÉPLACEMENT (Préciser le moyen de déplacement)

Déplacement effectué en voiture

Autre :

FRAIS D'INSCRIPTION participant

	TARIF	QUANTITÉ	MONTANT
Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, vétérinaires	360 €		
Professions paramédicales, eurythmistes, arts-thérapeutes Etudiants, retraités	180 €		

FRAIS DE PARTICIPATION accompagnant (optionnel)

Participation aux conférences du soir et au chant pour tous	30 €		
Participation à l'excursion	20 €		

HÉBERGEMENT 3 NUITS, PAUSES, 5 REPAS* (du jeudi 30 mai après-midi au dimanche 2 juin matin, déjeuner non compris)

Chambre simple en pension complète	405 €		
Chambre double en pension complète (tarif par personne)	330 €		
Sans hébergement, avec pauses et 5 repas	195 €		

Si hébergement en chambre double, avec : **(A préciser impérativement)**

* Les repas étant servis sous forme de buffet, chacun pourra se servir en fonction de ses intolérances éventuelles.

TOTAL A REGLER

TOTAL MONTANTS

* * * * *

Bulletin à renvoyer impérativement avant le 16 mars 2019, accompagné de votre règlement correspondant par chèque à l'ordre de l'IFEMA, à :

IFEMA - BP 62102 - 68059 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03 67 26 03 97 - E-mail : contact@ifema.fr

A
le

Signature :

--

PLAN DE SITUATION

Club Vacancier - Chemin des Eaux Salées

13620 CARRY-LE-ROUET

04 42 45 00 45 www.vacancier.com

Par la route

Autoroute A6 et A7 depuis Paris et Lyon, direction Marseille Vieux Port, jusqu'à la sortie Carry-le-Rouet. Autoroute A55 direction Fos/Martigues jusqu'à la sortie Carry-le-Rouet. Prendre ensuite direction Plage du Rouet, suivre fléchage Vacancier. A Carry le Rouet, au 1er rond point, prendre à gauche et continuer jusqu'à l'entrée du chemin des Eaux Salées (rue à accès contrôlé).

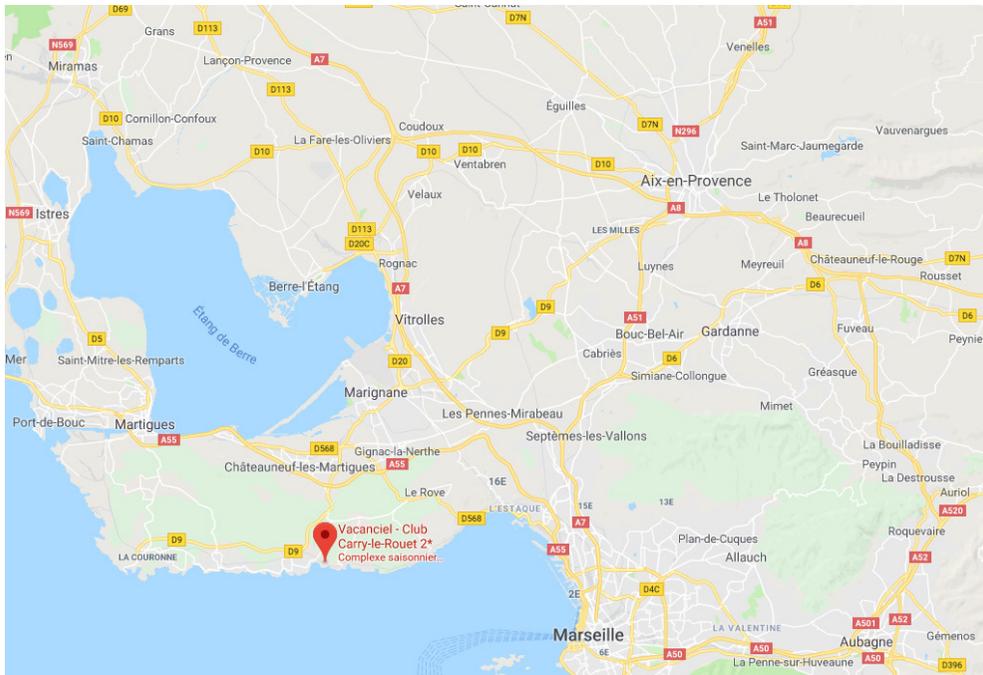
Par le train

Gare de Marseille St-Charles à 30 km, puis gare Carry (3,5 km). A l'arrivée à Carry, n'hésitez pas à demander l'aide du contrôleur pour descendre sur le quai ou pour porter vos valises. Possibilité de navette Vacancier/Gare de Carry (en supplément, prévenir 15 jours à l'avance).

Par avion

Aéroport de Marignane (à 19 km) puis taxi

Coordonnées GPS : Latitude 43.333547 – Longitude 5.18062770



CONDITIONS GENERALES

Ce séminaire s'adresse aux professions médicales et paramédicales, ainsi qu'aux eurythmistes et arts-thérapeutes.

Il est possible, dans la mesure des places disponibles, d'être accompagné d'une personne. Celle-ci devra acquitter les frais d'hébergement et pourra participer aux conférences du soir, au chant du matin, et à l'excursion (voir tarifs dans le bulletin d'inscription).

* * * * *

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

En raison des exigences de l'hôtel, **les inscriptions seront closes après le 16 mars 2019**. Passé cette date, les inscriptions ne pourront plus être acceptées que sous réserve de disponibilité et l'hébergement à l'hôtel ne sera plus garanti.

Les prestations supplémentaires (déjeuners du jeudi 30 mai et/ou du dimanche 2 juin, nuitées) seront à régler sur place.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Pour toute annulation après le 30 mars 2018, sauf en cas de force majeure justifié, seuls les frais d'inscription au séminaire pourront être remboursés.

* * * * *